



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Se déplacer, une nécessité pour l'insertion des jeunes résidant en zone rurale fragile

Les zones rurales fragiles occupent près de la moitié de la surface de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces territoires, où la population âgée est plus importante, cumulent les difficultés socio-économiques. La précarité y est plus élevée qu'ailleurs dans la région et touche particulièrement les moins de 30 ans. Ils sont 171 000 à y vivre, soit près de 20 % des jeunes de la région. Leur capacité à se déplacer pour rejoindre un établissement scolaire ou un lieu de travail est déterminante pour leur insertion. Dès le collège et plus encore au lycée, les élèves font souvent de longs trajets. Une fois sortis du système scolaire, la mobilité, notamment vers les grandes villes, favorise également l'insertion professionnelle de ces jeunes. Ils habitent en effet dans des territoires où l'emploi est peu diversifié, souvent peu implanté ou en diminution. Lorsque ces situations se cumulent ou sont accentuées par l'enclavement, pouvoir se déplacer devient encore plus essentiel. Les jeunes qui vivent au plus près des grands pôles d'emploi sont parmi les moins précaires. À l'inverse, ceux qui résident en deuxième couronne ou dans des espaces plus isolés sont nettement plus fragiles. Néanmoins, la distance n'est pas toujours aussi discriminante. Les moins de 30 ans qui habitent dans des territoires où l'économie est plus tertiaisée ou au sein de réseaux de petites villes, sont mieux insérés.

23 novembre 2020

Des jeunes mieux insérés dans les zones rurales proches des grandes villes

Profil des zones rurales fragiles selon la précarité des jeunes et la mobilité des actifs en emploi de moins de 30 ans



29 % des lycéens en zone rurale
contre 12 % hors zone,
habite à plus de 3/4 heure
de leur établissement scolaire.



Source : Insee, RP 2016 (enquêtes annuelles de recensement 2014 à 2018)

